

Anne Emery-Torracinta réagit à l'affaire Ramadan

La cheffe du DIP dit être choquée «si les faits sont avérés». Quant à Tariq Ramadan, il porte plainte pour diffamation

Contacté dimanche par la *Tribune de Genève* pour donner son appréciation et son éclairage sur les graves accusations portées à l'encontre du Genevois Tariq Ramadan, le Département de l'instruction publique a estimé ne pouvoir communiquer que lundi afin de préparer ses réponses. C'est chose faite et la conseillère d'État Anne Emery-Torracinta insiste notamment dans un communiqué sur le renforcement de la protection des élèves depuis le début des années 2000.

La responsable de l'Instruction publique explique avoir pris connaissance des accusations formulées samedi dans la *Tribune* par quatre anciennes élèves à l'encontre de Tariq Ramadan, qui a été enseignant à Genève entre 1984 et 2004. «Si ces faits graves sont avérés, je suis profondément choquée. En tant que cheffe du DIP aujourd'hui, il m'appartient de m'assurer que tout soit mis en œuvre pour protéger les élèves qui nous sont confiés. En la matière, ma position est la tolérance zéro.»

Le DIP ne peut toutefois ni infirmer ni confirmer les faits, puisqu'une administration peut enquêter uniquement au sujet de collaborateurs en fonction et sur un plan strictement administratif. Concernant les faits dénoncés, «la dimension pénale du dossier est entièrement du ressort de la justice», ajoute le communiqué.

En plus des règles en vigueur concernant la violation des devoirs de service, le DIP assure que «depuis le début des années 2000, la protection des élèves a été renforcée». Et de citer notamment la sensibilisation des élèves aux risques d'abus tout au long de la scolarité ou des précautions supplémentaires prises lors des engagements.

Plainte contre X

D'autre part, Tariq Ramadan a démenti lundi ces accusations d'abus sexuels sur d'anciennes élèves. Il a annoncé qu'il allait porter plainte pour diffamation.

«Des allégations anonymes ont été portées à Genève m'accusant d'avoir abusé de mineures il y a près de vingt-cinq ans. Je démens catégoriquement ces allégations et dépose aujourd'hui une plainte contre X pour diffamation», a déclaré le théologien dans un message en anglais sur son compte Twitter.

Les autorités judiciaires du canton, contactées par l'AFP, n'ont pas fait de commentaire, ni sur les accusations portées contre ce professeur d'études islamiques contemporaines à Oxford, ni sur le dépôt d'une plainte. Tariq Ramadan, 55 ans, est en outre visé par deux plaintes pour viol en France.

Brillant orateur, l'islamologue est très populaire parmi certains musulmans conservateurs. Il est cependant accusé par ses détracteurs de tenir un double discours, modéré sur les plateaux télévisés, où il excelle, et radical devant des publics plus restreints et acquis à ses propos. **Éric Budry, ATS**